

Annexe A - Liste des prix

Article	Dénomination	Montant
EPREUVES THÉORIQUES		
Obtention de licences		
3.1.1. (a)	Inscription aux épreuves théoriques selon RGD 1993	111 €
3.1.1. (b)	Session complémentaire - épreuves théoriques selon RGD 1993	82 €
3.1.2. (a)	Inscription aux épreuves théoriques selon RGD 1990	111 €
3.1.3. (a)(i)	Examen théorique PPL JAR participation initiale	111 €
3.1.3. (a)(ii)	Examen théorique PPL JAR session complémentaire	65 €
3.1.3. (b)(i)	Examen théorique CPL JAR participation initiale	285 €
3.1.3. (b)(ii)	Examen théorique CPL JAR session complémentaire	169 €
3.1.3. (c)(i)	Examen théorique ATPL JAR participation initiale	430 €
3.1.3. (c)(ii)	Examen théorique ATPL JAR session complémentaire	227 €
Obtention de qualifications		
3.2.1. (a)	Obtention de la qualification d'instructeur de parachutistes (RGD 1990)	285 €
3.2.2. (a)	Obtention d'une qualification d'instructeur selon le RGD 1993	285 €
3.2.2. (b)	Obtention d'une inscription supplémentaire selon le RDG 1993	111 €
3.2.3 (a)	Epreuves théoriques IR JAR participation initiale	198 €
3.2.3 (b)	Epreuves théoriques IR JAR session complémentaire	140 €
3.2.3 (c)	Autre qualification RDG 2004 - épreuve théorique	224 €
Language proficiency		
3.3 (a)	Language Proficiency : participation initiale (centre d'examen)	174 €
3.3 (b)	Language Proficiency : participation ultérieure (centre d'examen)	134 €
3.3 (c)	Language Proficiency : revalidation en vol	64 €
3.3 (d)	Language Proficiency : délivrance d'un agrément à un organisme pour conduire des examens d'anglais	2 524 €
Conversion de licences		
3.4.	Inscription aux épreuves théoriques en vue de la conversion d'une licence PPL VFR	64 €
Validation de licences		
3.5.	Inscription aux épreuves théoriques en vue de la validation d'une licence assortie d'une qualification IR	285 €

EPREUVES PRATIQUES		
Epreuves pratiques liées aux licences		
4.1.1.	Obtention, revalidation, renouvellement d'une licence ou qualification, ou validation / reconnaissance d'une licence étrangère selon les RGD de 1990, 1993 et 2004 – licence de pilote privé d'avion, ULM, planeur et aérostat	274 €
4.1.2.	Obtention, revalidation, renouvellement d'une licence ou qualification, ou validation d'une licence étrangère selon le RGD de 2004 – licence de pilote professionnel (CPL)	374 €
4.1.3.	Obtention, revalidation, renouvellement d'une licence ou qualification, ou validation d'une licence étrangère selon le RGD de 2004 – licence de pilote de ligne (ATPL)	474 €
4.1.4.	Obtention, revalidation, renouvellement d'une licence ou qualification, ou validation / reconnaissance d'une licence étrangère selon le RGD de 2004 – licence de mécanicien navigant	474 €
Epreuves pratiques liées aux qualifications		
4.2.1.	Obtention, revalidation, renouvellement d'une qualification selon les RGD de 1993 et 2004 – qualification de type d'aéronef	424 €
4.2.2.	Obtention, revalidation, renouvellement d'une qualification selon les RGD de 1993 et 2004 – qualification de classe d'aéronef	224 €
4.2.3.	Obtention, revalidation, renouvellement d'une qualification selon les RGD de 1993 et 2004 – qualification de motoplaneur (TMG)	224 €
4.2.4.	Obtention, revalidation, renouvellement d'une qualification selon les RGD de 1993 et 2004 – qualification d'acrobaties aériennes	224 €
4.2.5.	Obtention, revalidation, renouvellement d'une qualification selon le RGD de 2004 – qualification de vol aux instruments- épreuve initiale	374 €
4.2.5.	Obtention, revalidation, renouvellement d'une qualification selon le RGD de 2004 – qualification de vol aux instruments- épreuve périodique	224 €
4.2.6.	Obtention, revalidation, renouvellement d'une qualification selon le RGD de 2004 – qualification d'instructeur de pilote d'avion - épreuve initiale	374 €
4.2.6.	Obtention, revalidation, renouvellement d'une qualification selon le RGD de 2004 – qualification d'instructeur de pilote d'avion – épreuve périodique	224 €
4.2.7.	Obtention, revalidation, renouvellement d'une qualification selon le RGD de 2004 – qualification d'instructeur de vol IFR - épreuve initiale	374 €
4.2.7.	Obtention, revalidation, renouvellement d'une qualification selon le RGD de 2004 – qualification d'instructeur de vol IFR – épreuve périodique	224 €
4.2.8.	Obtention, revalidation, renouvellement d'une qualification selon le RGD de 2004 – qualification d'instructeur de qualification de classe - épreuve initiale	374 €

Annexe A - Liste des prix

4.2.8.	Obtention, revalidation, renouvellement d'une qualification selon le RGD de 2004 – qualification d'instructeur de qualification de classe – épreuve périodique	224 €
DÉLIVRANCE DES LICENCES ET QUALIFICATIONS		
5.1.1 (a)	Délivrance d'une licence d'entraînement de parachutiste	111 €
5.1.1 (b)	Délivrance d'une licence de parachutiste	111 €
5.1.2	Délivrance d'une qualification de parachutiste	111 €
5.2.1(a)	Délivrance d'une licence d'entraînement selon le RGD de 1993 ULM, planeur et aérostat	111 €
5.2.1(b)	Délivrance d'une licence selon le RGD de 1993 ULM, planeur et aérostat	111 €
5.2.2.	Délivrance d'une qualification selon le RGD de 1993 ULM, planeur et aérostat	111 €
5.3.1. (a)	RGD 2004 : délivrance d'une licence d'entraînement	111 €
5.3.1. (b)	RGD 2004 : délivrance d'une licence de pilote privé	169 €
5.3.1. (c)	RGD 2004 : délivrance d'une licence de pilote professionnel	314 €
5.3.1. (d)	RGD 2004 : délivrance d'une licence de pilote professionnel +IR	487 €
5.3.1.(e)	RGD 2004 : délivrance d'une licence de pilote de ligne	487 €
5.3.1. (f)	RGD 2004 : délivrance d'une licence JAR à un titulaire d'une licence ICAO luxembourgeoise (remplacement)	111 €
5.3.2.	Délivrance d'un PPL sur base d'une licence émise par un pays non membre des JAA (conversion)	169 €
5.3.3.	RGD 2004 : Délivrance d'une qualification	111 €
5.4.	Délivrance d'un certificat de membre d'équipage	84 €
5.5. (a)	Délivrance d'une AML	174 €
5.5. (b)	Modification d'une AML	74 €
Revalidation et renouvellement des licences, qualifications et autorisations		
7.1.	Délivrance d'une revalidation, qualification, autorisation d'une licence par RGD 1990 pour parachutistes	65 €
7.1.	Délivrance d'une revalidation, qualification, autorisation d'une licence par RGD 1993 pour ULM, planeur et aérostat	65 €
7.1.	Délivrance d'une revalidation, qualification, autorisation d'une licence par RGD 2004 pour personnel de conduite d'avion	65 €
7.2.	Renouvellement de licences, qualifications, autorisations d'une licence par RGD 2004 <i>montant dû est celui dû pour la première délivrance</i>	* le *
9.1. (a)	Agrément d'une école de parachutistes selon le RGD de 1990 , d'une école de pilotage selon le RGD de 1993 règlement les licences et qualifications du personnel de conduite des aéronefs	5 596 €

Annexe A - Liste des prix

9.1. (b)	Enregistrement selon le RGD de 2004 règlement les licences et qualifications du personnel de conduite d'avion	5 596 €
9.1. (c)	Approbation d'un organisme de formation au vol (FTO)	646 €
9.1. (d)	Approbation d'un organisme de formation aux qualifications de type (TRTO)	5 596 €
9.1. (e)	Approbation d'un organisme spécialisé dans la formation théorique	2 846 €
9.1. (f)	Approbation d'un cours supplémentaire	1 471 €
9.2. (c)	Renouvellement annuel de l'approbation 9.1. c)	646 €
9.2. (d)	Renouvellement annuel de l'approbation 9.1. d)	5 596 €
9.2. (e)	Renouvellement annuel de l'approbation 9.1. e)	2 846 €
ECOLES ET CENTRES DE FORMATION		
10.1. (a)	Agrément d'un STD JAR-STD 1A Aeroplane Flight Simulators / 1H Helicopter Flight Simulators	5 596 €
10.1. (b) niveau I	Agrément d'un STD JAR-STD 2A Aeroplane Flight Training Devices / 2H Helicopter Flight Training Devices, niveau I	1 196 €
10.1. (b) niveau II	Agrément d'un STD JAR-STD 2A Aeroplane Flight Training Devices / 2H Helicopter Flight Training Devices, niveau II	2 286 €
10.1. (c) FNPT type I	Agrément d'un STD JAR-STD 3A Aeroplane Flight and Navigation Procedure Trainers / 3H Helicopter Flight and Navigation Procedure Trainers, FNPT type I	1 196 €
10.1. (c) FNPT type II	Agrément d'un STD JAR-STD 3A Aeroplane Flight and Navigation Procedure Trainers / 3H Helicopter Flight and Navigation Procedure Trainers, FNPT type II	2 286 €
10.1. (d)	Agrément d'un STD JAR-STD 4A Basic Instrument Training Device	646 €
10.1. (d) sup	Redevance additionnelle pour chaque type d'aéronefs supplémentaire simulé	2 286 €
Émission des actes administratifs et inspections et contrôles liés au renouvellement		
10.2. (a)	renouvellement de l'agrément d'un STD JAR-STD 1A Aeroplane Flight Simulators / 1H Helicopter Flight Simulators	4 197 €
10.2. (b) niveau I	renouvellement de l'agrément d'un STD JAR-STD 2A Aeroplane Flight Training Devices / 2H Helicopter Flight Training Devices, niveau I	897 €
10.2. (b) niveau II	renouvellement de l'agrément d'un STD JAR-STD 2A Aeroplane Flight Training Devices / 2H Helicopter Flight Training Devices, niveau II	1 715 €
10.2. (c) FNPT type I	renouvellement de l'agrément d'un STD JAR-STD 3A Aeroplane Flight and Navigation Procedure Trainers / 3H Helicopter Flight and Navigation Procedure Trainers, FNPT type I	897 €
10.2. (c) FNPT type II	renouvellement de l'agrément d'un STD JAR-STD 3A Aeroplane Flight and Navigation Procedure Trainers / 3H Helicopter Flight and Navigation Procedure Trainers, FNPT type II	1 715 €
10.2. (d)	renouvellement de l'agrément d'un STD JAR-STD 4A Basic Instrument Training Device	485 €
10.2. (d) sup	Redevance additionnelle pour chaque type d'aéronefs supplémentaire simulé	1 715 €